

ARTICULER LES DÉMARCHES TERRITORIALES DE
TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE
ILLUSTRÉ PAR LES
CTE ARDÉCHOIS

10 DÉCEMBRE 2020



01

**Présentation
des 2 Contrats
de transition
écologique
(CTE) Ardéchois**



02

**Notre
méthode**



03

**Le
financement
des actions**



Les Contrats de transition écologique (CTE)

Bref rappel de la doctrine ministérielle

- Ils sont co-construits à partir de projets locaux, entre les collectivités locales, l'Etat et les acteurs socio-économiques du territoire
- Ils fixent un programme de près de 80 actions opérationnelles sur 3 ans avec des engagements précis et des objectifs de résultats à 30 ans
- Ils sont accompagnés au niveau technique par l'État qui mobilise de façon coordonnée ses services. Les potentiels co-financeurs flèchent les dispositifs qui peuvent être mobilisés (ADEME, Caisse des Dépôts, Agence de l'eau, DETR...)

UN TERRITOIRE LARGEMENT MOBILISÉ LORS D'ÉVÈNEMENTS MAJEURS

Avril - Juin 2018

Des premières rencontres avec le monde économique, le mode agricole et les EPCI

Le Département a souhaité réunir les forces vives ardéchoises pour discuter de la pertinence d'une candidature à un CTE

Septembre 2018

La Semaine de la transition

Six journées thématiques ont été consacrées aux thèmes suivants : transition énergétique, mobilités intelligentes, investissement social, télémédecine, transition hydrique, transition agricole et sylvicole.

Novembre 2018

La Conférence des territoires

Les 10 priorités du territoire ont été débattues et a été formulé le "Pacte du Pouzin" par lequel Madame le Préfet s'est engagée à transmettre la candidature des EPCI et du Département à un CTE au Ministère

Décembre 2018 à Mars 2019

Tour des EPCI pour formaliser les fiches actions

Le Département a rencontré les EPCI engagés dans la candidature pour réfléchir aux actions à inscrire au CTE

18 Mars 2019

Une rencontre avec les services du Ministère

Le Département et les EPCI ont rencontré les services du Ministère de la Transition pour faire un point sur la candidature

13 Septembre 2019

Signature des CTE

En présence de tous les partenaires

18 Septembre 2020

Conférence des territoires "CTE An+1"

Après 1 an de premières réalisations

2018

2019

2020

La Semaine de la transition ou le « Grenelle » ardéchois de la transition

Six journées thématiques ont été consacrées aux thèmes suivants :

- Transition énergétique
- Mobilités intelligentes
- Investissement social
- Télémédecine
- Transition hydrique
- Transition agricole et sylvicole

Dans l'objectif de :

- Dresser des constats, partager des états des lieux ;
- Mettre en évidence une liste de freins mais aussi identifier les nouvelles opportunités et enjeux sur lesquels travailler ;
- Faire émerger des actions à mener et entrant dans le périmètre d'un CTE.

➔ Cet évènement a démontré le dynamisme des acteurs ardéchois, à travers la participation de plus de 1 000 personnes et la définition de 10 priorités pour le territoire.



POUR LE TERRITOIRE

Des priorités issues d'une analyse des restitutions de la Semaine de la transition

Des actions ciblées et impactantes...

... Qui répondent à des fenêtres d'opportunités territoriales...

... Pour apporter l'aide décisive qui permettra à des projets viables et de long-terme d'émerger

THEMATIQUE 1 : EDUCATION DES JEUNES ET IMPLICATION DE L'ENSEMBLE DES CITOYENS DANS LA TRANSITION

- Priorité 1 - Eduquer les jeunes à la transition
- Priorité 2 - Impliquer l'ensemble des citoyens

THEMATIQUE 3 : TRANSITION AGRICOLE ET SYLVICOLE

- Priorité 6 - Restaurer et conquérir des surfaces agricoles et réhabiliter le foncier d'activité
- Priorité 7 – Accompagner les filières agricoles au changement climatique
- Priorité 8 – Accompagner les filières agricoles aux nouveaux modèles de consommation
- Priorité 9 – Organiser l'exploitation raisonnée des forêts et des bois

THEMATIQUE 2 : ECONOMIES DES RESSOURCES (EAU ET ENERGIE) ET PRODUCTION D'ENERGIE RENOUVELABLE

- Priorité 3 – Economiser et partager la ressource en eau
- Priorité 4 – Economiser l'énergie
- Priorité 5 – Produire de l'énergie renouvelable

THEMATIQUE 4 : REDUCTION DE MOBILITES

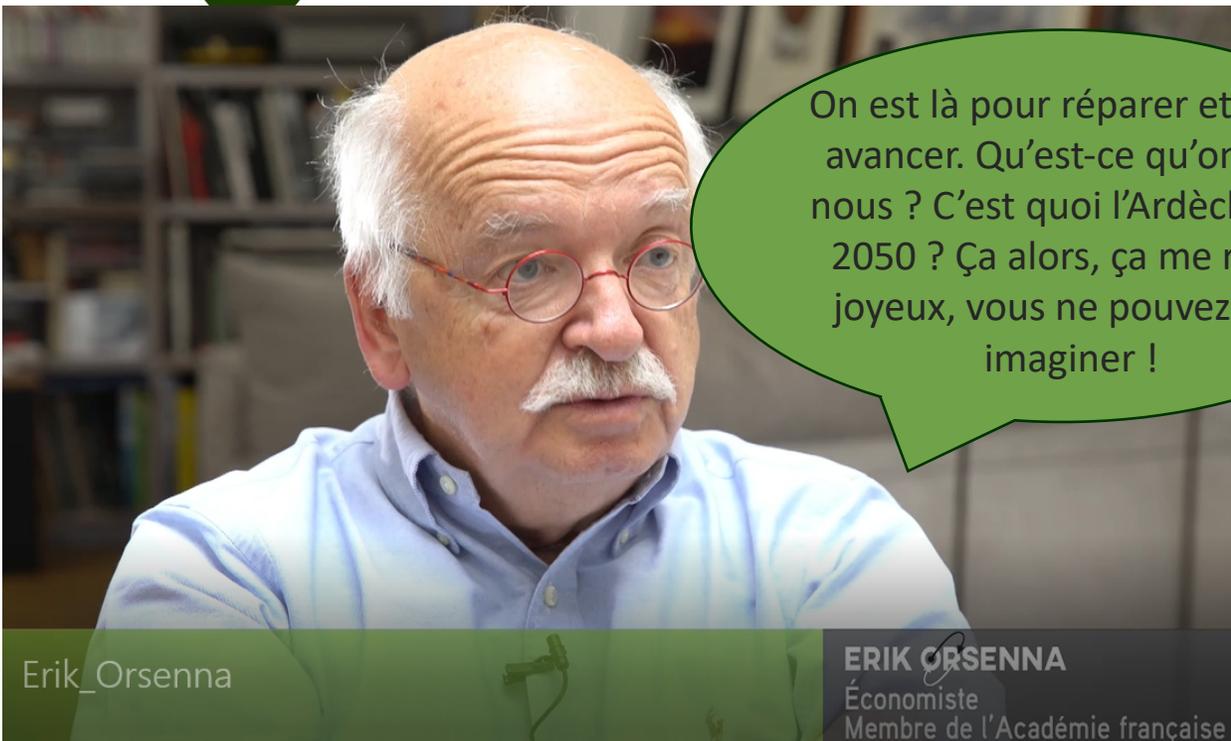
- Priorité 10 – Réduire l'impact social et écologique des mobilités
Lutter contre l'autosolisme
Promouvoir les mobilités douces
Promouvoir les innovations

SOCIALE

La Conférence des territoires de 2019

Elle s'est déroulée en trois temps :

- Une interview vidéo d'Erik ORSENNA
- La présentation et la mise au débat des 10 priorités du territoire
- La remise de la lettre de candidature des EPCI et du Département, à un CTE, à Madame le Préfet



Et les CTE ardéchois ?

- Ils ont été signés le 13 septembre 2019, en présence de la Secrétaire d'Etat auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire Emmanuelle WARGON
- Ils se composent d'approximativement 20 fiches actions, qui comprennent elles-mêmes des sous actions. Au total, ce sont plus de 80 actions qui figurent dans le 1^{er} millésime des CTE (2019-2020).
- Pour un volume financier global estimé à 231 M€
- Avec des actions à la fois :
 - Sous maîtrise d'ouvrage d'un EPCI
 - Sous maîtrise d'ouvrage multipartenaires (EPCI, Département, chambres consulaires...)
 - Sous maîtrise d'ouvrage d'entreprises, de syndicats, d'associations...



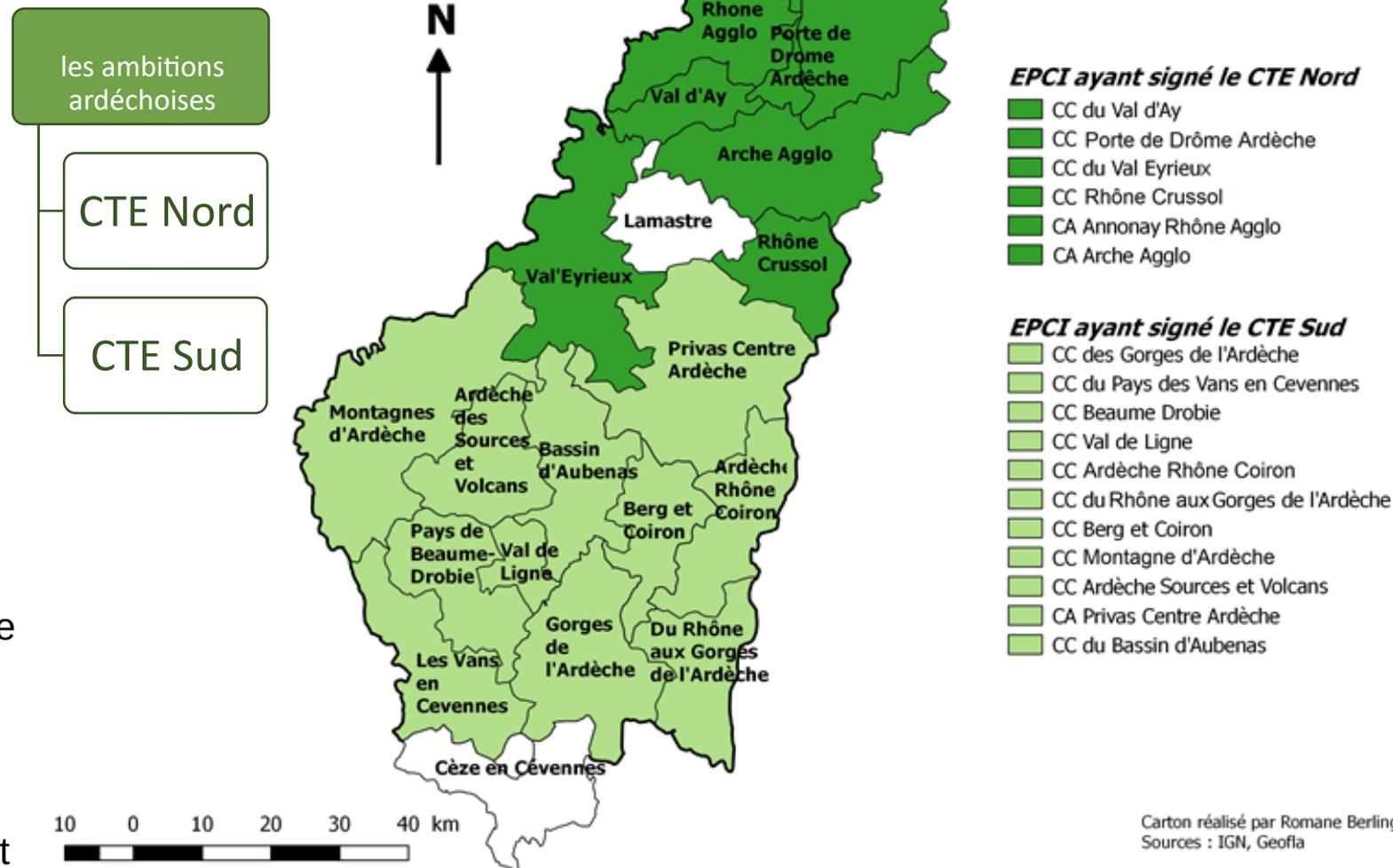
Les 2 CTE ardéchois sont chacun, composés :

- D'une Charte départementale commune énonçant nos ambitions et qui couvre donc l'intégralité du territoire ;
- De deux documents contractuels, composés des fiches actions de chaque territoire CTE.

Pourquoi le Département comme animateur ?

- Une taille modeste des EPCI du territoire
- Une identification comme porteur privilégié des politiques publiques structurantes
- Un bon niveau de proximité pour rechercher l'adhésion des populations et des acteurs économiques

Répartition des EPCI signataires des CTE





01
**Présentation
des 2 Contrats
de transition
écologique
(CTE) Ardéchois**



02
**Notre
méthode**



03
**Les
financement
des actions**

NOTRE METHODE

Le Département se propose d'animer la candidature à un CTE, en respectant les principes suivants :

01

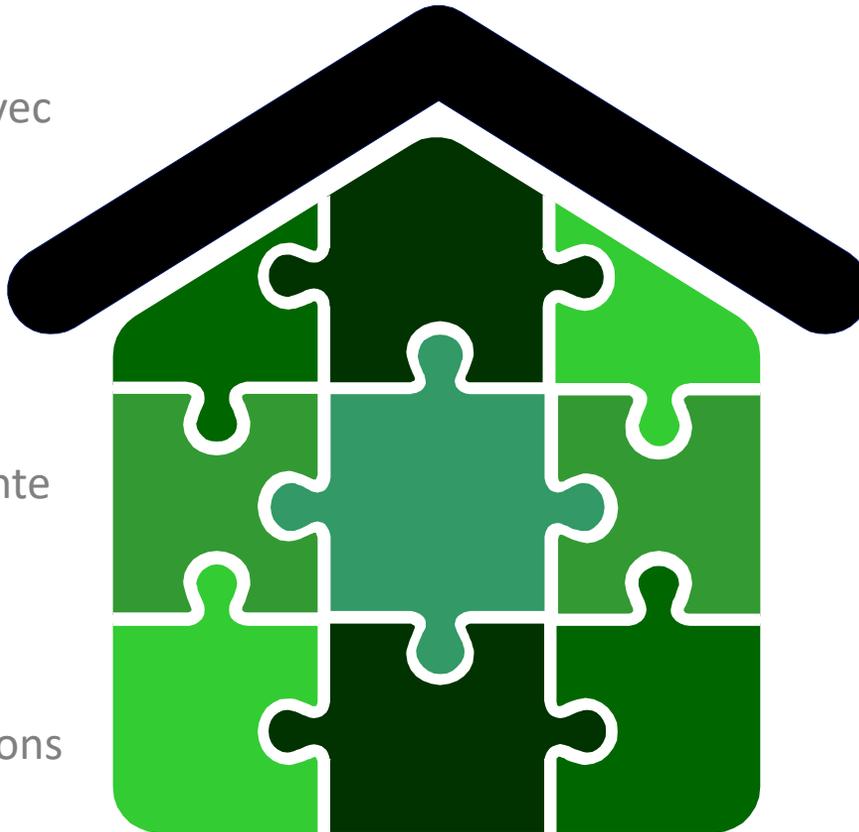
Une co-construction avec les acteurs ardéchois

02

Une démarche ascendante/descendante

03

La mise en place d'actions transversales



04

Une recherche d'innovation

05

Une recherche de résultats

06

L'exemplarité

ardèche
LE DEPARTEMENT

communauté de communes
draga

Communauté de communes
PAYS DES VANS EN CÉVENNES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Communauté de communes
Rhône Crussol

GORGES DE L'ARDÈCHE
L'INTERCO

Ardèche
Rhône
Coiron
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ASU Ardèche des Sources et Volcans
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Montagne d'Ardèche
Communauté de Communes

PAYS BEAUME DROBIE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Communauté de communes
VALD'AY

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE L'ARDÈCHE

Porte de
Drôm'Ardèche
Communauté de communes

VAL'EYRIEUX
communauté de communes

Berg & Coiron
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Annonay Rhône AGGLO

PRIVAS CENTRE ARDÈCHE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

SIVM

ARCHE
Agglo

Amf07
ASSOCIATION DES MAIRES ET DES PRÉSIDENTS
DE COMMUNAUTÉS DE L'ARDÈCHE

BASSIN D'AUBENAS
COMMUNAUTÉ

DES PARTENAIRES MOBILISÉS

Communauté de Communes
Val d'Aigle
Territoire d'Innovation et de Services

ARDÈCHE EN HERITAGE

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE ARDÈCHE

AL'EC
Agence Locale de l'Énergie et du Climat de l'Ardèche

FRAPNA • Agri Bio Ardèche •
Les Agriculteurs BIO d'Ardèche

Office National des Forêts

GRUPE DELMONICO • DOREL

Communes forestières
Ardèche

Sdea ardèche
L'ingénierie solidaire des Territoires

dalkia
GRUPE EDF

Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

AXELERA
Conjuguons chimie et environnement

GORGES DE L'ARDECHE
SYNDICAT DE GESTION

L'ARCHE DES MÉTIERS
Industries, sciences, société

CCI ARDÈCHE

VIGIENATURE
Un réseau de citoyens qui fait avancer la science

FLYING WHALES

VIGNERONS ARDECHOIS

CNR

ALTHO

ardèche
TOURISME

terre de liens

GORGES DE L'ARDECHE
SYNDICAT DE GESTION

L'ARCHE DES MÉTIERS
Industries, sciences, société

ardèche
HABITAT

Cermosem
plateforme du développement territorial

Calle de l'Ardèche

SAICA

ENGIE

RÉNOFUTÉ

SDE Ardèche énergies

CAPEB
L'Artisanat du Bâtiment

ctp
centre technique du papier

ENTREPRISES DODET

Fédération BTP
DRÔME ET ARDÈCHE
La passion de construire

AsebA
SERVICE PUBLIC DE L'EAU

Syndicat des Eaux
uvèze-Payre

anteagroup

LAFARGE

EDF

enerpro

Syndicat des Eaux du Bassin de Privas

Syndicat Mixte Eyrieux Clair

Syndicat des eaux Cance - Doux

FB 07-26 FIBOIS
ARDÈCHE - DRÔME

MP hygiène
Fabricant français et responsable
Hygiène products manufacturer

erena
Syndicat d'exploitation des réseaux d'eau potable du nord de l'Ardèche

Bassin Versant ARDECHE

PLANCHER ENVIRONNEMENT

S.I.E. FAY

Syndicat des eaux des cantons d'Annonay et de Serrières

Syndicat des 3 rivières
Cance, Drôme et Torrenson

FRHPA
Fédération Régionale de l'Industrie de l'Arrière
ARDÈCHE



01
**Présentation
des 2 Contrats
de transition
écologique
(CTE) Ardéchois**



02
**Notre
méthode**



03
**Les
financement
des actions**





Les Contrats de transition écologique (CTE)

Bref rappel de la doctrine ministérielle

- Ils sont co-construits à partir de projets locaux, entre les collectivités locales, l'Etat et les acteurs socio-économiques du territoire
- Ils fixent un programme de près de 80 actions opérationnelles sur 3 ans avec des engagements précis et des objectifs de résultats à 30 ans
- Ils sont accompagnés au niveau technique par l'État qui mobilise de façon coordonnée ses services. Les potentiels co-financeurs flèchent les dispositifs qui peuvent être mobilisés (ADEME, Caisse des Dépôts, Agence de l'eau, DETR, Agence française de la biodiversité, Département...)



Les financements accordés dans les fiches actions des Contrats de transition écologique (CTE) ardéchois

- Les CTE n'ouvrent pas droit à des financements dédiés, mais les financeurs potentiels les instruisent avec attention.
- Afin de les mobiliser tout particulièrement, le Département et la Préfecture ont organisé une conférence des financeurs, pré-signature des CTE, afin de leur présenter chacune des actions et de vérifier leur engagement.
- Nous avons deux chargés de mission départementaux qui suivent activement les avancées des projets et qui font le lien entre les porteurs de projets et les financeurs. Une revue de projets mensuelle entre l'Etat et le Département permet de faire état des éventuelles difficultés.

Merci de votre attention